

**JE SUIS JEUNE JUGE
en ATHLÉTISME**

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire



2022-23

SOMMAIRE

LE JEUNE JUGE

PRÉSENTATION	3
1. S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS	4
2. MAITRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ	5
3. CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS	9
4. EST IDENTIFIÉ	10
5. SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION	11
6. VALORISE SON PARCOURS	20
7. ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES	23
8. BOÎTE À OUTILS	26
ANNEXE	28
▶ <i>LE JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS</i>	

LE JEUNE JUGE EN ATHLÉTISME

*Arbitrer,
c'est partager une passion !*

Présentation

Tout élève de collège ou de lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les compétences attendues se trouvent dans le livret Jeune Arbitre / Jeune Juge de chaque activité.



« L'arbitrage est un moyen de partager une passion et de vivre des moments inoubliables sans compter que les arbitres sont les premiers acteurs du jeu. »

Bess GUESDON

Jeune Arbitre du Lycée J. Perrin à Lambersart (59)

Vidéo de présentation en suivant ce lien hypertexte ci-dessous :



DEVENIR JEUNE JUGE, C'EST :



- Apprendre à **faire des choix** et s'y tenir,
- **Prendre des décisions pertinentes** (sécurité, équité, loyauté) et **justifier ses choix**.
- **Mesurer** les conséquences de ses actes,
- **Acquérir** au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...),
- Prendre et **assumer des responsabilités**.

2022
2023

1. LE JEUNE JUGE S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Tout jeune officiel UNSS, de par sa formation, est en mesure de lire cette charte au moment du protocole et de la respecter au sein des événements auxquels il participe :

« Les jeunes licenciés ici présents seront rapidement les adultes de demain, garants des valeurs de la République.

L'organisation de l'ensemble de nos championnats s'appuie sur les compétences de tous nos Jeunes Officiels qui font preuve d'un esprit d'initiative et d'une responsabilisation exemplaires.

Être responsable, c'est être capable de respecter des règles, de respecter les autres mais aussi soi-même et ce en accord avec les emblèmes de la République. »

Pour montrer l'attachement de l'UNSS au « vivre ensemble », je vous invite à vous lever pour notre hymne national : « *La Marseillaise* ».

Le Jeune Juge doit :

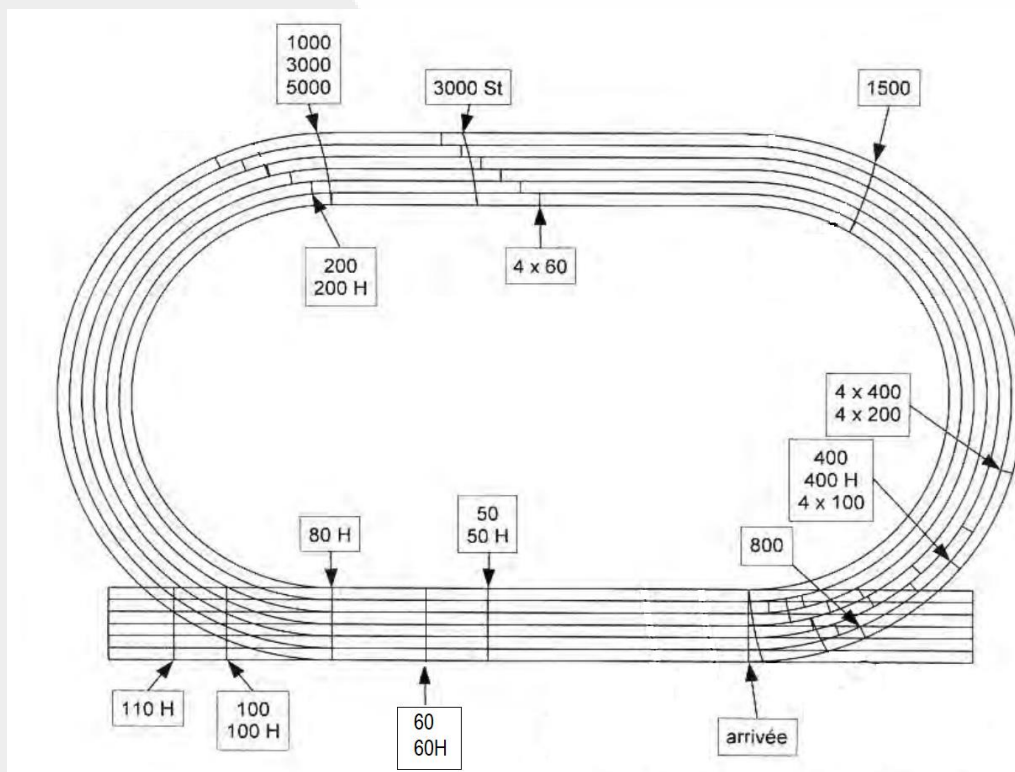
- **Connaître** le règlement de l'activité
 - **Être** objectif et impartial
 - **Permettre** le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
 - **Connaître** les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le Jeune Juge doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des **documents** nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité...) et du **matériel** nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le Jeune Juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du **serment** ci-dessous :

« Au nom de tous les Jeunes Juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

Comité International Olympique

2. LE JEUNE JUGE MAITRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ

LA PISTE D'ATHLETISME

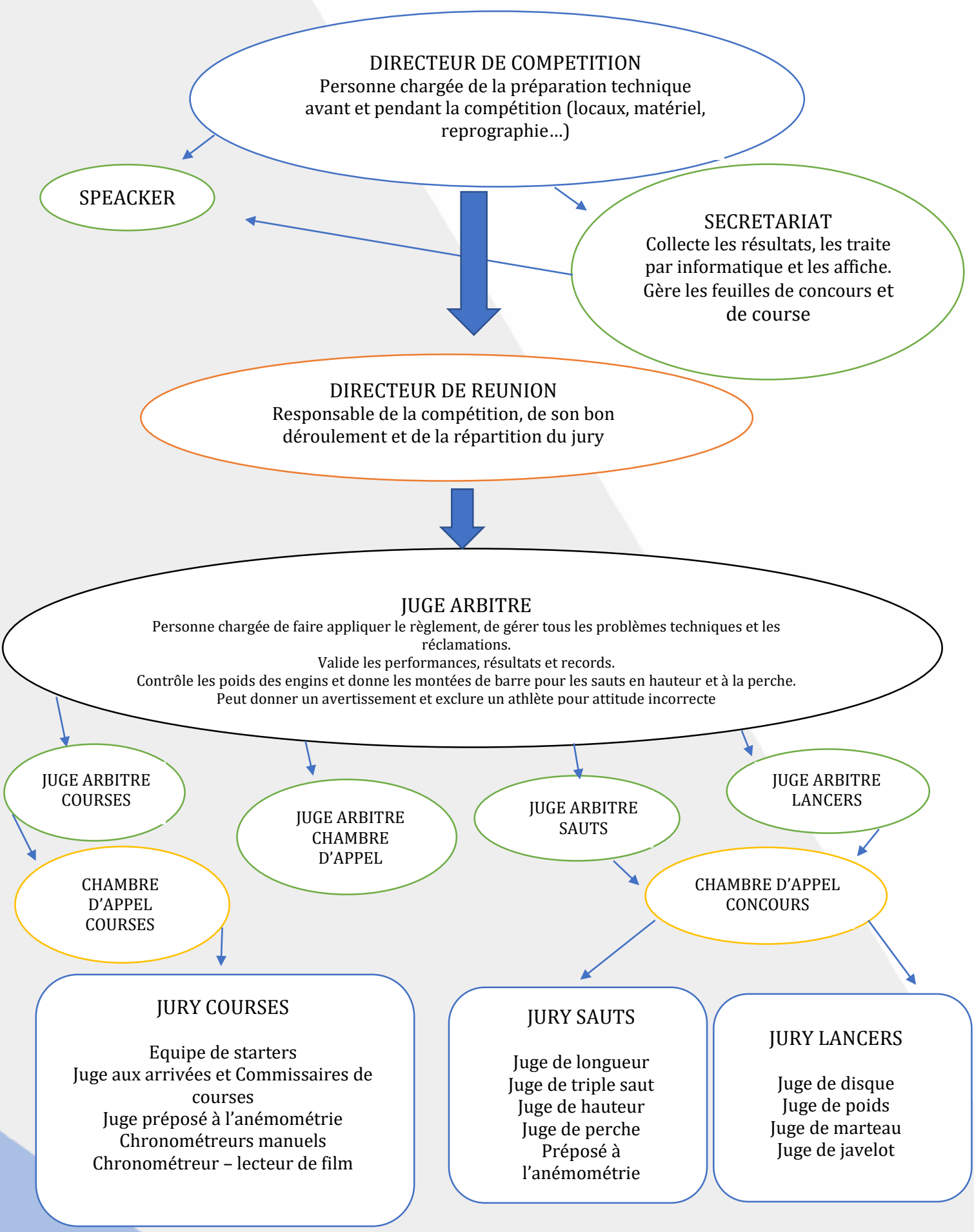


LE JURY D'UNE COMPETITION D'ATHLETISME

Selon le niveau de la compétition (de district, départementale, académique/régionale ou championnat de France), la constitution et l'organisation du jury sur le terrain peuvent varier.

En effet, lors des compétitions départementales voire académiques/régionales, certaines fonctions sont bien souvent cumulées par une même personne. C'est le cas du directeur de compétition qui peut être également directeur de réunion, un seul juge arbitre gère souvent les courses et les concours, les chambres d'appel concours sont rarement prévues, etc.....

La présentation ci-dessous constitue une composition idéale d'un jury d'athlétisme.



	Le directeur de compétition	
Le speaker	Le directeur de réunion	Le secrétariat
	Le juge arbitre général	
Le juge arbitre courses	Le juge arbitre sauts	Le juge arbitre lancers
La chambre d'appel courses Juge arbitre chambre d'appel		La chambre d'appel concours
<u>Le jury courses</u> Equipe de starters Juges aux arrivées Chronométrateurs Commissaires de courses Anémomètreur Juges de relais	<u>Le jury sauts</u> Juges de longueur Juges de triple saut Juges de perche Anémomètreur	<u>Le jury lancers</u> Juges de disque Juges de poids Juges de marteau Juges de javelot
	Le responsable matériel Directeur technique	

LE DIRECTEUR DE COMPETITION

- C'est la personne chargée de la préparation technique avant et pendant la compétition.
- Il doit prévoir tous les moyens nécessaires pour l'organisation technique et administrative de la réunion (locaux, matériel de compétition, reprographie, etc...).

LE DIRECTEUR DE REUNION

- Il est responsable de la compétition et de son bon déroulement.
- Il élabore le jury et gère la présence de chaque officiel sur le terrain.

LE JUGE ARBITRE

- C'est la personne chargée de faire appliquer les règlements.

- Il peut être aidé par des adjoints : Le JA courses, le JA lancers et le JA sauts.
- Il doit gérer tous les problèmes techniques pouvant survenir (et non prévus par les règlements) ainsi que les réclamations.
- Il valide les performances, les résultats et les records.
- Il contrôle la conformité des engins de lancers et donne les montées de barre pour le saut en hauteur et le saut à la perche.
- Il peut donner un avertissement (carton jaune) et exclure un athlète (carton rouge) pour attitude incorrecte et comportement antisportif ou agressif.

LES OFFICIELS (et les juges, Jeunes Juges) : voir par spécialité dans le Glide.

LE SECRETARIAT

- Constitué de plusieurs personnes qui gèrent les feuilles de courses et de concours.
- Le secrétariat collecte les résultats de chaque épreuve, les traite par informatique et procède à leur affichage.

Il est en liaison permanente avec le speaker et le directeur de compétition.

REGLES FONDAMENTALES

Pour plus de précisions, consulter les sites et documents signalés dans le chapitre

- 1) En flashant le QR code ci-dessous :



- 2) Ou
- 3) En se rendant à l'adresse mail du glide : <https://jounss.glideapp.io/>

3. LE JEUNE JUGE CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS

	COURSES – STARTER – CHRONO	SAUTS	LANCERS
AVANT LA COMPETITION	Récupérer et vérifier le matériel de compétition (drapeaux, engins, râteaux, planchettes, starting blocks, plasticine, balais, chiffons...).		
	Faire l'appel et pointer les concurrents sur la feuille de concours ou de courses.		
	<i>COMMISSAIRES DE COURSES</i> : Régler les hauteurs, intervalles, contrepoids des haies. Se placer correctement pour juger les zones de relais et le passage des haies. <i>AIDE - STARTERS</i> : Indiquer le couloir que les athlètes occupent au départ.	Prendre les feuilles de concours au secrétariat ou à la chambre d'appel. Sécuriser les aires de concours y compris pendant l'échauffement. Indiquer l'ordre de passage aux athlètes pour le début de la compétition.	
		Indiquer les montées de barre et demander à quelle hauteur l'athlète commencera de sauter.	Vérifier la conformité des tracés des secteurs de lancers. Organiser l'échauffement et repérer les athlètes gauchers pour le jugement et la sécurité (placement juge, panneaux mobiles au marteau et au disque).
PENDANT LA COMPETITION	Assurer le bon déroulement et la sécurité de l'épreuve. Préposé à l'anémomètre : enregistrer la vitesse du vent sur les courses jusqu'au 200m, en longueur et au triple saut.		
	<i>STARTERS</i> : Donner et rappeler les départs. <i>CHRONOMETREURS</i> : Chronométrer les courses <i>JUGES AUX ARRIVEES</i> : Classer les concurrents. <i>COMMISSAIRES DE COURSES</i> : s'assurer de la régularité des courses ; mesurer et enregistrer la vitesse du vent.	Indiquer l'heure de début d'épreuve. <i>SECRETAIRE</i> : Appeler le concurrent effectuant son essai et le suivant et remplir la feuille de concours. <i>CHEF DE CONCOURS</i> : Juger la validité des essais à l'aide des drapeaux et officialise la performance (lit la mesure).	
			Bouge les panneaux mobiles au marteau et au disque (gaucher ou droitier). Ramener les engins vers la zone d'élan en les portant.
APRES LA COMPETITION	Récupérer tout le matériel et le ranger dans le local ou préparer l'épreuve suivante. Faire sortir les athlètes du stade. Se réunir pour le bilan de journée avec le responsable et l'équipe des jeunes officiels.		
		Faire le classement et donner les performances aux athlètes. Indiquer l'heure de fin de concours. Signer et faire viser la feuille de concours par le Juge-Arbitre puis la transmettre rapidement au secrétariat.	

4. LE JEUNE JUGE EST IDENTIFIÉ

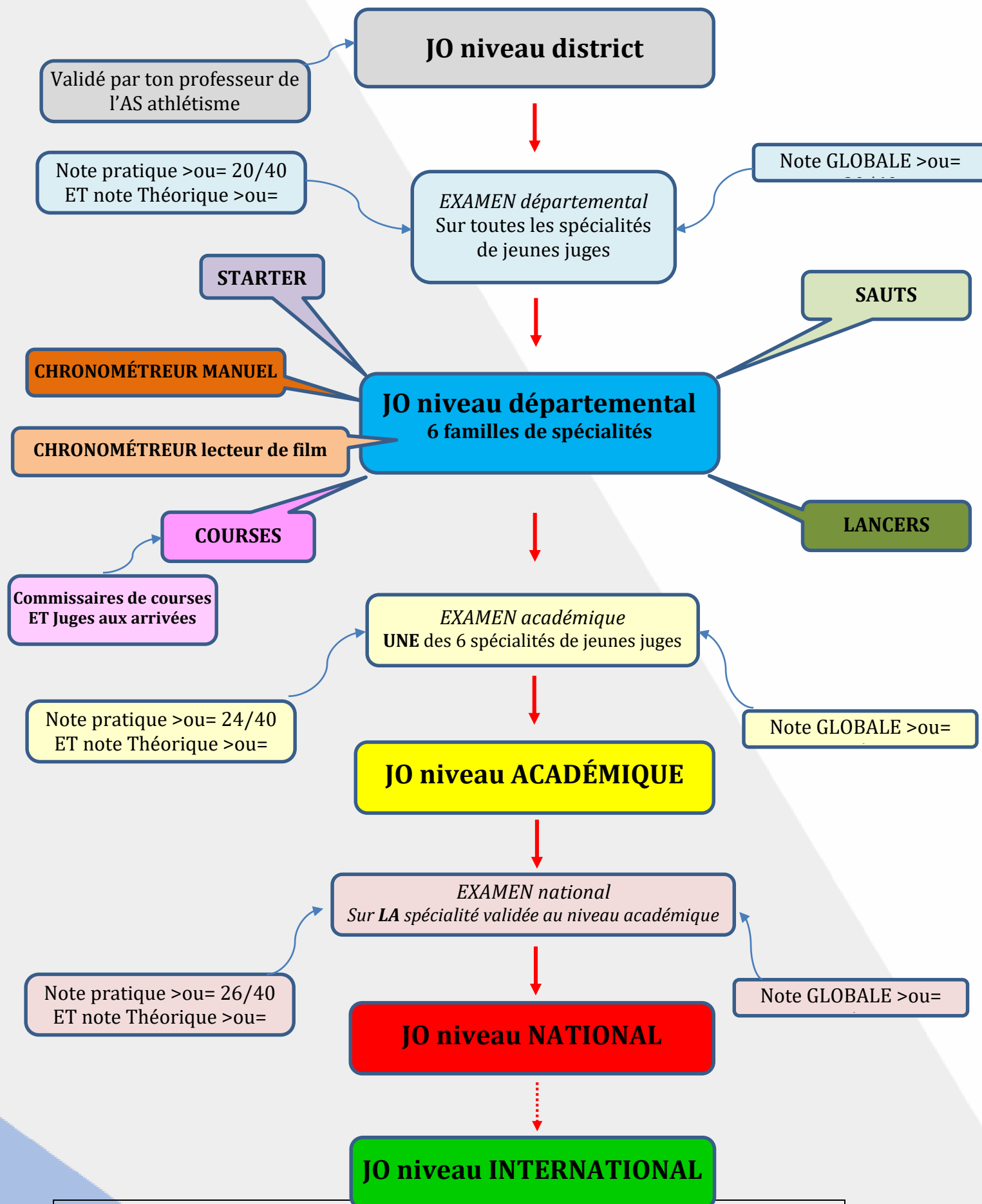
Tenue vestimentaire

Au niveau des différentes organisations nationales et championnats de France, Jeune Juge est identifié par un *polo de couleur verte*.

Le reste de sa tenue doit correspondre aux standards usuels de l'arbitrage ou du jugement de la discipline sportive concernée.



5. LE JEUNE JUGE SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION



Niveau District : Le jeune juge accompagne le juge adulte

Le Jeune juge a reçu une formation par son professeur d'EPS ou une personne ressource.
 Le niveau district est un niveau de formation et non de certification (pas d'examen théorique ni pratique).
 Le jeune juge impliqué doit atteindre rapidement le niveau départemental détaillé ci-dessous.

Niveau Départemental : *Le Jeune Juge est assistant du juge adulte*

Pré requis : Le jeune juge doit être investi au niveau de son district.

FONCTIONS	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
AIDE-STARTER	Organiser les départs.	Appeler les concurrents. Vérifier les dossards. Placer les concurrents dans les couloirs. Vérifier la position des athlètes en situation de départ. Préparer et donner les témoins pour les courses de relais	<p style="text-align: center;"><u>EVALUATION</u></p> <p>L'évaluation des connaissances s'effectuera par un questionnaire écrit sous forme de VRAI/FAUX portant sur des règlements généraux balayant l'ensemble des spécialités (sauts, lancers, courses, starter, chronométrie)</p> <p>Note / 20</p> <p>L'évaluation des compétences pratiques s'effectuera sur deux journées de compétition à des ateliers de spécialité différents contrôlés par les « personnes ressources » départementales.</p> <p>Note / 40</p>
CHRONOMETREUR	Utiliser le chronomètre. Avoir une connaissance de la chronométrie électrique	Être attentif à la flamme du pistolet. Prendre 1 temps. Indiquer le temps au Chef chronométrateur.	
JUGE COURSE 1. COMMISSAIRE DE COURSES	Enoncer les règlements généraux et juger les courses - En couloir - En peloton - Sur les haies	Constater et signaler toute infraction (Empiètements, bousculade, changement de couloir). Signaler tout franchissement de haie illicite (pousser la haie, passage de jambe extérieur). Placer les concurrents dans les zones de relais. Mesurer et enregistrer la vitesse du vent	
2. JUGE AUX ARRIVEES	Juger l'Arrivée.	Juger la place de 2 athlètes qui se suivent. Placer les concurrents dans l'ordre d'arrivée. Signaler le dernier tour par le tintement de la cloche.	
JUGE LONGUEUR ou TRIPLE-SAUT	Enoncer et appliquer les règles de mesurage dans tous les concours.	<u>En Longueur - Triple saut</u> Planter la fiche à la marque. Présenter correctement l'appareil de mesure. Lire la performance. Maintenir la surface de réception horizontale. Appeler les concurrents et écrire les performances. Mesurer et enregistrer la vitesse du vent	<p style="text-align: center;"><u>CERTIFICATION</u></p> <p><u>Est certifié Juge Départemental UNSS :</u></p> <p>Le Jeune Juge qui a obtenu une note égale à 30/60 Et qui a officié dans deux compétitions aux postes de responsabilité correspondants</p> <p style="color: blue;">Par convention avec la Fédération Française d'Athlétisme, la certification départementale UNSS donne l'équivalence de Jeune juge départemental FFA.</p>
JUGE HAUTEUR ou PERCHE		<u>En Hauteur - Perche</u> Replacer la barre après l'essai. Régler le placement des poteaux (perche). Appeler les concurrents et écrire les performances.	
JUGE POIDS ou DISQUE ou JAVELOT ou MARTEAU		<u>En Lancers</u> Apprécier l'impact et planter la fiche à la marque. Présenter correctement l'appareil de mesure. Lire la performance. Manipuler les panneaux mobiles au marteau. Appeler les concurrents et écrire les performances	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental validé par le service départemental UNSS
- La possibilité d'obtenir le niveau équivalent en milieu fédéral

Niveau Académique : *Le Jeune Juge est sous la responsabilité de l'adulte*

Pré requis : Le jeune juge doit :

- Être investi au niveau de son département.
- Justifier de l'acquisition de son niveau départemental (ex : carnet de suivi).

FONCTIONS	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
STARTER	Donner le départ. Rappeler le départ. Maîtriser les relations avec la chronométrie manuel et électrique, l'anémométrie, et les athlètes.	Repérer les différents points de départ des courses. Se placer correctement selon le type de course. Donner les départs. Juger la validité des départs. Rappeler les concurrents.	EVALUATION Evaluation des connaissances par examen écrit sur une SPECIALITE parmi : - SAUTS - LANCERS - COURSES (commissaire et Juge aux arrivées) - STARTER - CHRONOMETREUR Manuel - CHRONOMETREUR électrique - lecteur de film VRAI/ FAUX (4 pts) + Q.C.M (2pts) + « Questions ouvertes » (7 points) + tableaux de classement ou de caractéristiques d'engins, de courses, de haies (7 points)
CHRONOMETREUR	Utiliser le chronomètre. Comprendre et manipuler la lecture des appareils de chronométrie électrique.	Etre vigilant sur le déroulement des épreuves Prendre 2 temps à la demande du chef chronométrateur. Prendre les temps intermédiaires sur les courses longues. Déterminer les temps officiels.	Note / 20 Evaluation pratique à l'aide de la fiche d'évaluation nationale
JUGE COURSES	<u>COMMISSAIRE DE COURSES</u> Enoncer précisément les règlements et juger les courses. Vérifier le placement des haies. Utiliser l'anémomètre.	Constater et signaler toute infraction (empiètements, bousculade, changement de couloir, franchissement de haie illicite). Signaler toute faute au niveau des lignes de rabat. Utiliser correctement les drapeaux et juger la validité des transmissions. Régler les hauteurs, intervalles, contrepoids des haies selon les courses. Assurer le placement du matériel d'anémométrie. Enregistrer la mesure du vent.	2 évaluations sur 2 journées de compétition : <u>Sauts</u> : Une évaluation en saut vertical et la seconde en saut horizontal. <u>Lancers</u> : Une évaluation en lancer en cage et une en lancer hors cage. <u>Courses</u> : une évaluation commissaire et une évaluation juge aux arrivées. <u>Starter</u> : une évaluation sur plusieurs rôles : starter principal, aide starter, starter de rappel. <u>Chronométrateur manuel</u> : une évaluation en tant que chef chronométrateur et chronométrateur. <u>Chronométrateur lecteur de film</u> : idem chronométrateur manuel + lecteur de film.
	<u>JUGE AUX ARRIVEES</u> Enoncer précisément les règlements et juger l'arrivée. Maîtriser les relations avec les chronométrateurs.	Faire le classement sur la feuille des courses. Etablir un tableau de pointage pour les courses longues, compter les tours et signaler le dernier tour par le tintement de la cloche.	Note / 40

<p>JUGE SAUTS</p>	<p>Enoncer précisément les règlements et juger les sauts. Utiliser l'anémomètre. Aider à la direction d'un concours en toute sécurité. Tenir la feuille de concours.</p>	<p>Vérifier l'aire de concours. Etre responsable du matériel. Assurer le placement du matériel d'anémométrie. Enregistrer la mesure du vent. Appeler les concurrents et écrire les performances. Valider les essais. Régler la barre à la hauteur voulue. Classer les concurrents.</p>	<p><u>Est certifié Juge Régional UNSS :</u></p> <p>Le Jeune Juge – Jeune Arbitre qui a obtenu une note égale à 36/60 et qui a officié dans deux compétitions aux postes de responsabilité correspondants</p> <p><u>Notes éliminatoires :</u></p> <p>inférieure à 10/20 à l'examen écrit inférieure à 24/40 à l'examen pratique</p>
<p>JUGE LANCERS</p>	<p>Enoncer précisément les règlements et juger les lancers. Aider à la direction d'un concours en toute sécurité. Tenir la feuille de concours.</p>	<p>Vérifier l'aire du concours et la sécuriser. Vérifier les engins mis en concours. Être responsable du matériel. Appeler les concurrents et écrire les performances Valider les essais. Apprécier l'impact et planter la fiche à la marque. Présenter correctement l'appareil de mesure. Lire la performance. Classer les concurrents.</p>	<p>Par convention avec la Fédération Française d'Athlétisme, la certification académique UNSS donne l'équivalence de Jeune juge régional FFA de la spécialité et de juge assistant F.F.A. à partir de de la catégorie « Cadet ».</p>

- **L'acquisition du niveau académique validé par le service régional UNSS**
- **La possibilité d'obtenir le niveau équivalent en milieu fédéral**

Niveau National : *Le jeune juge est autonome dans sa fonction*

Pré requis : Le jeune juge doit :

- Être investi au niveau de son académie.
- Justifier de l'acquisition du niveau académique dans une des spécialités validées au niveau académique parmi : sauts - lancers - courses - starter - chronométrie manuelle - chronométrie électrique.
- La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition
- Officier en tant que juge sur un Championnat de France UNSS n'engendre pas systématiquement une validation nationale.

FONCTIONS	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
STARTER	Diriger l'équipe de starters. Donner le départ. Rappeler le départ. Maîtriser les relations avec la chronométrie, l'anémométrie, les athlètes.	Repérer les différents points de départ des courses. Se placer correctement selon le type de course. Donner le départ. Juger la validité des départs. Rappeler les concurrents. Noter les incidents de courses sur une fiche	EVALUATION Evaluation des connaissances par examen écrit : VRAI/FAUX (4 points) + Q.C.M. (2 points) + Questions « ouvertes » (7 points) + tableaux de classement ou de caractéristiques d'engins, de courses, de haies (7 points) Note / 20
CHRONOMETREUR	Diriger un Jury de chronomètres. Utiliser le chronomètre. Assurer la lecture d'une photo d'arrivée.	Répartir les tâches des chronomètres. Être vigilant sur le déroulement des épreuves. Prendre 2 temps. Prendre les temps intermédiaires sur les courses longues. Déterminer les temps officiels. Lire les temps d'une photo d'arrivée.	Evaluation pratique à l'aide de la fiche d'évaluation nationale. 2 évaluations pendant toute la durée du championnat de France : <u>Sauts</u> : Une évaluation en saut vertical et la seconde en saut horizontal. <u>Lancers</u> : Une évaluation en lancer en cage et une hors cage. <u>Courses</u> : une évaluation commissaire et une évaluation juge aux arrivées. <u>Starter</u> : une évaluation sur plusieurs rôles : starter principal, aide starter, starter de rappel. <u>Chronométreur manuel</u> : une évaluation en tant que chef chronométreur et chronométreur. <u>Chronométreur lecteur de film</u> : idem chronométreur manuel + lecteur de film. Note / 40
JUGE COURSES	<u>COMMISSAIRE DE COURSES</u> Diriger un Jury courses. Enoncer précisément les règlements et juger les courses. Vérifier le placement des haies. Organiser la mise en place des relais. Utiliser seul l'anémomètre.	Répartir les tâches des juges aux relais et des commissaires de courses. Juger au niveau des lignes de rabat. Constater et signaler toute infraction. Utiliser correctement les drapeaux et juger la validité des transmissions. Régler les hauteurs, intervalles, contrepoids des haies selon les courses. Assurer le placement du matériel d'anémométrie. Être vigilant sur le déroulement des épreuves. Enregistrer la mesure du vent. Signer la feuille de courses.	CERTIFICATION <u>Est certifié Juge National UNSS</u> : Le Jeune Juge qui a obtenu une note égale à 42/60 <u>Notes éliminatoires</u> : - inférieure à 12/20 à l'examen écrit - inférieure à 26/40 à l'examen pratique

	<p><u>JUGE AUX ARRIVEES</u></p> <p>Diriger un Jury d'Arrivée.</p> <p>Enoncer précisément les règlements et juger les arrivées.</p>	<p>Répartir les tâches du jury d'arrivée.</p> <p>Faire le classement sur la feuille des courses.</p> <p>Etablir un tableau de pointage pour les courses longues, compter les tours et signaler le dernier tour par le tintement de la cloche.</p>	<p>Cas particulier du Juge-Arbitre</p> <p>La compétence nationale reconnue dans les 3 fonctions (courses-sauts-lancers) permet de passer l'examen de Juge-Arbitre National dès que le Jeune Officiel aura 17 ans.</p> <p>L'examen porte sur un entretien spécifique à la fonction du Juge-Arbitre, noté sur 20 et une évaluation pratique notée sur 40. L'entretien est dirigé par 3 juges arbitres fédéraux pendant toute la durée du championnat de France.</p> <p><u>Est certifié Juge-Arbitre National :</u></p> <p>Le jeune officiel qui a obtenu une note égale à 42/60.</p> <p>Il sera alors stagiaire jusqu'à sa majorité.</p> <p>Par convention avec la Fédération Française d'Athlétisme, la certification nationale UNSS donne l'équivalence de Jeune Juge fédéral FFA de la spécialité et de juge Régional F.F.A. à partir de la catégorie « Cadet », pour tout licencié à la FFA, qui en fera la demande.</p>
<p>JUGE SAUTS</p>	<p>Diriger un concours de sauts en toute sécurité.</p> <p>Enoncer précisément les règlements et juger les sauts</p> <p>Utiliser seul l'anémomètre.</p>	<p>Attribuer les tâches de chaque juge.</p> <p>Vérifier l'aire de concours.</p> <p>Assurer la responsabilité du matériel.</p> <p>Appeler les concurrents et écrit les performances.</p> <p>Valider les essais.</p> <p>Régler la barre à la hauteur voulue.</p> <p>Classer les concurrents.</p> <p>Signer la feuille de concours.</p> <p>Assurer le placement du matériel d'anémométrie.</p> <p>Etre vigilant sur le déroulement des épreuves.</p> <p>Enregistrer la mesure du vent.</p>	
<p>JUGE LANCERS</p>	<p>Diriger un concours de lancers en toute sécurité.</p> <p>Enoncer précisément les règlements et juger les lancers.</p>	<p>Attribuer les tâches de chaque juge.</p> <p>Vérifier l'aire du concours et la sécuriser.</p> <p>Vérifier les engins mis en concours.</p> <p>Assurer la responsabilité du matériel</p> <p>Appeler les concurrents et écrire les performances.</p> <p>Valider les essais.</p> <p>Classer les concurrents.</p> <p>Signer la feuille de concours</p>	

Répondre au protocole de certification permet :

L'acquisition du niveau national validé par la direction nationale au moment du championnat de France UNSS.

Niveau International : *Le jeune juge est autonome dans sa fonction*

Le Jeune Juge de niveau national ayant obtenu dans l'année ou n'année N-1 ou N-2 au moins 51/60 lors de l'examen national pourra être sélectionné pour participer au jury d'une compétition de l'ISF (International School Sport Fédération) ou sur des Gymnasiades organisées en France. Sera certifié Juge de niveau international, le Jeune Juge qui obtient une note au moins égale à 45 sur 60 points à l'examen d'officiel international.

C'est le même niveau d'équivalence que le niveau national avec la FFA

Les pré-requis

- Le Jeune Juge doit être **investi** au niveau de son district pour acquérir sa certification départementale (sur une rencontre départementale)
- Le Jeune Juge doit être **certifié** de niveau départemental pour acquérir sa certification académique (sur une rencontre académique)
- Le Jeune Juge doit être **certifié** de niveau académique pour acquérir sa certification nationale (sur un championnat de France)
- Le Jeune Juge peut obtenir une certification internationale s'il est sélectionné pour officier lors d'un championnat du monde ISF (Fédération Internationale Scolaire)

La certification :

La remise d'un diplôme est effectuée par les Services UNSS responsables des organisations (impression possible par l'enseignant sous accord du Service UNSS concerné).



EXAMEN DE JEUNE OFFICIEL JEUNE JUGE – ATHLÉTISME ÉPREUVE PRATIQUE

Écrit :

Pratique :

NOM :

Prénom :

NOTE FINALE :

Etablissement :

Académie :

Date :

LES NIVEAUX DE COMPETENCES DU JEUNE OFFICIEL EN COMPETITION NATIONALE ET INTERNATIONALE	
Niveau de compétences et Note	Caractéristiques des différents niveaux
Niveau International Note $\geq 17/20$	Détient un niveau d'expertise élevé du règlement. Fait preuve d'assurance, d'anticipation et d'aisance dans sa fonction et avec l'ensemble du jury et des athlètes. Maîtrise du lexique technique de base en anglais sur un championnat international (ou ISF). Le JJ est complètement autonome.
Niveau national Le JJ est autonome Note $\geq 14/20$	Arrive à la compétition avec de solides connaissances pratiques et des savoir-faire efficaces. Est concentré et vigilant pendant les épreuves. Le jugement est précis et adapté à toutes les situations. Dirige avec autorité l'équipe des juges, il est garant de l'organisation et de la sécurité des épreuves. Le JJ accède à l'autonomie. Il est capable de diriger seul l'atelier.
Niveau régional Le JJ officie sous la responsabilité bienveillante de l'adulte 12 < Note < 14	Possède de bonnes connaissances pratiques. Est attentif, mais reste un peu effacé et manque d'initiatives. Le jugement est correct et la pratique de terrain maîtrisée. Assume tous les rôles mais hésite parfois dans les situations inhabituelles. Le JJ progresse vers l'autonomie. Il est capable de diriger l'atelier avec l'aide d'un adulte.
Niveau départemental Le JJ est assistant de l'officiel adulte 10 < Note < 12	Des lacunes sur les règles de compétition et une maîtrise insuffisante de la pratique de terrain. La concentration est irrégulière et le jugement approximatif. Accepte de tenir les différents rôles avec une bonne volonté mais pas toujours avec rigueur et constance. Le JJ ne peut juger seul la compétition.
Le JJ est <u>totale</u> ment dépendant de l'adulte Note < 10	Le JJ n'est pas concentré sur sa tâche, de plus il montre de grosses lacunes sur les règles de fonctionnement d'une compétition. Le juge adulte est obligé de répéter plusieurs fois les mêmes consignes et bien souvent une formation rapide est nécessaire avant le début de l'épreuve.

JUGE ARBITRE
JUGE LANCERS

STARTER
JUGE SAUTS

CHRONOMÉTREUR
JUGE COURSES

ÉPREUVE :

Évaluateur : (Officiel – tuteur)

2022
2023

Postes occupés

Note de la 1^{ère} évaluation : / 20

Observations :

/ 20

Note de la 2^{ème} évaluation : / 20

Note d'un superviseur des Jeunes Juges

/ 20

Mise à jour : 14/09/2022



6. LE JEUNE JUGE VALORISE SON PARCOURS

La remise d'un diplôme attestant de l'investissement et du niveau de formation du Jeune Arbitre / Jeune Juge UNSS sera effectuée par le service UNSS responsable de l'organisation (Service Départemental ou Régional UNSS selon les événements) ou par l'encadrant responsable de l'établissement (sous couvert du Service UNSS référent).

La valorisation d'un Jeune Juge peut également être faite par l'établissement scolaire (hors d'un championnat ou d'une organisation) avec l'accompagnement et sous la délégation du service UNSS concerné.



L'engagement du Jeune Juge

Hors du strict cadre de l'UNSS, l'investissement citoyen et le cursus de formation du Jeune Juge constituent une véritable démonstration du don de soi et des valeurs civiques.

L'expérience du Jeune Juge

De par son rôle opérationnel dans les différentes manifestations dans lesquelles il a pu intervenir, le Jeune Juge a pu mettre en pratique ses savoirs et connaissances, développant ainsi une expérience de terrain réelle.

Les compétences du Jeune Juge

Les différents niveaux d'implications, de formations et de certifications du Jeune Juge sont une reconnaissance des compétences exprimées par celui-ci lors de ses interventions multimodales.



UNSS Opuss : le Compte L.O.L. (Licence On Line)

À tout moment, et comme tout licencié au sein de l'UNSS, Jeune Juge peut créer, suivre et enrichir d'informations son compte personnel relié à sa **Licence On Line** (comprendre « Licence en ligne »).

Comment accéder ou créer ce compte L.O.L. personnel ?
Rien de plus facile : rendez-vous sur le site Opuss UNSS (<https://opuss.unss.org>), ou suivez le lien suivant qui vous mènera vers des tutos dédiés à la gestion de votre compte L.O.L..

Le parcours du Jeune Juge peut ainsi faciliter l'ouverture vers une vocation au sein de l'arbitrage via des passerelles de formation et de reconnaissance mises en place par l'UNSS avec certaines fédérations.

Une valorisation de son parcours pourrait résider dans le fait de faire figurer cet engagement, les qualités humaines et civiques dont il a fait preuve dans son *curriculum vitae* en vue d'une candidature professionnelle (saisonnier type BAFA, ou emploi à plus longue durée) ou dans le cadre de Parcours Sup.



Le Jeune Juge, de par son investissement dans sa formation théorique et pratique, est non seulement reconnu au sein de l'UNSS par une certification, mais peut également l'être comme bénévole au sein de la société civile.



Reconnaissance de votre engagement en tant que Jeune Officiel de l'UNSS dans le cadre du Service National Universel (SNU)

Vous avez participé au séjour de cohésion en phase 1 du Service National Universel (SNU) et devez désormais vous engager dans la réalisation de la phase 2.

Afin de valider cette phase 2, n'hésitez pas à demander la reconnaissance de la présente certification, en déposant sur votre compte volontaire SNU votre diplôme de niveau académique a minima.

Cette validation de la phase 2 du SNU vous permettra de bénéficier d'une première présentation gratuite à l'épreuve théorique générale du permis de conduire !

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du référent SNU du service départemental à l'engagement, à la jeunesse et aux sports.



Le Compte Engagement Citoyen (CEC)

En partenariat avec la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie populaire :



LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN
Qu'est-ce que c'est ? (Fiche officielle)

#Compte Engagement Citoyen (CEC)

Institué par la loi travail d'août 2016, le Compte d'Engagement Citoyen est partie intégrante du CPA (Compte Personnel d'Activité)

Chaque personne peut ouvrir un CEC à partir de 16 ans

Le CEC vise à recenser l'ensemble des activités citoyennes de chaque titulaire. Sous réserve d'avoir effectué 200 heures de bénévolat dans l'année, dont au moins 100 dans la même association, le titulaire se voit attribuer un forfait en euros pour pouvoir bénéficier de formations

Il est possible de déclarer ses engagements bénévoles effectués en 2020 avant le 31 décembre 2021

Les modalités pratiques sont explicitées sur www.associations.gouv.fr/cec

Quelles activités citoyennes peuvent être recensées ?

- Le bénévolat dans une association
- Le service civique
- La réserve militaire opérationnelle
- La réserve civile de la police nationale
- La réserve civile et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile
- La réserve sanitaire
- L'activité de maître d'apprentissage
- Le volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers

7. LE JEUNE JUGE ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES

Vérification de ses connaissances

À chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque Jeune Juge sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.



Officier en tant que Jeune Juge sur un championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Les services départementaux et/ou régionaux UNSS proposent régulièrement des formations, et des questionnaires sont en ligne sur OPUSS pour se tester.

Le Jeune Juge peut donc se mettre en relation, via son animateur d'AS, avec les services concernés.

Le Jeune juge pourra vérifier ses connaissances en répondant aux questionnaires de la « Banque de Questions » élaborée par la Commission Mixte Nationale UNSS-FFA et mise en lien ci-dessous par spécialités.






UNSS Jeunes Officiels

En se rendant à l'adresse mail du glide : <https://jounss.glideapp.io/>

Équivalences fédérales

Tableau de la convention avec les passerelles

	Niveau Départemental Scolaire	Niveau Régional Scolaire	Niveau National Scolaire
Équivalence FFA			
Benjamin(e)	JJ Départemental(e)	JJ Régional(e) spécialité	
Minime	JJ Départemental(e)	JJ Régional(e) spécialité	JJ Fédéral(e) spécialité
Cadet(te) et +		Juge assistant	Juge
<u>Conditions d'obtention :</u> <ul style="list-style-type: none">- Être licencié(e) FFA- Avoir officié dans 2 compétitions FFA- En faire la demande auprès de la commission des officiels techniques du niveau concerné			

L'UNSS s'engage à communiquer à la fédération française la liste des jeunes Juges certifiés académiques et nationaux.

La fédération française d'athlétisme communiquera à l'UNSS la liste des Jeunes Juges diplômés par équivalence.

Ainsi, la CMN invite tout SR et/ou SD par l'intermédiaire des personnes ressources départementales et/ou régionales à se rapprocher de leur référent départemental et/ou académique athlétisme et s'il n'est pas encore nommé, de se rapprocher des instances fédérales (comités départementaux, ligue).

L'idéal serait d'avoir un sujet commun UNSS-FFA décliné au niveau départemental et académique afin que les équivalences soient faites.

Les 2 instances UNSS - FFA recevront les résultats des évaluations à l'issue de chaque niveau validé.

Suivi de sa formation

Dès que possible, l'UNSS proposera à tout Jeune Arbitre / Jeune Juge certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org

En parallèle du parcours de formation à la citoyenneté mis en place par l'UNSS, le Jeune Secouriste peut se rapprocher des différentes formations mises en place dans son établissement pour l'éco-délégué, le délégué de classe, le Conseil de Vie Collégienne (CVC) ou le Conseil de Vie Lycéenne (CVL).



LE GUIDE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ

Transition Écologique (fiche officielle)

Les fiches de formations des Délégués Lycéens ou au sein du Conseil de Vie Lycéenne sont accessibles sur internet. Nous vous proposons de suivre les liens suivants en cliquant dessus :



S'ENGAGER AU LYCÉE

(fiche officielle)



CONSEIL DE VIE LYCÉENNE

(fiche officielle)

Au lycée, une organisation repose sur la solidarité entre lycéens et permet de constituer des réseaux de coopération : la Fédération des Maisons des Lycéens.



FÉDÉRATION DES MAISONS DES LYCÉENS

Celle-ci met en place des formations adaptées notamment via un réseau de partenaires.

Les lycéens sont sensibilisés à l'engagement sous toutes ses formes dans et hors l'établissement lors des **Semaines de l'Engagement** :



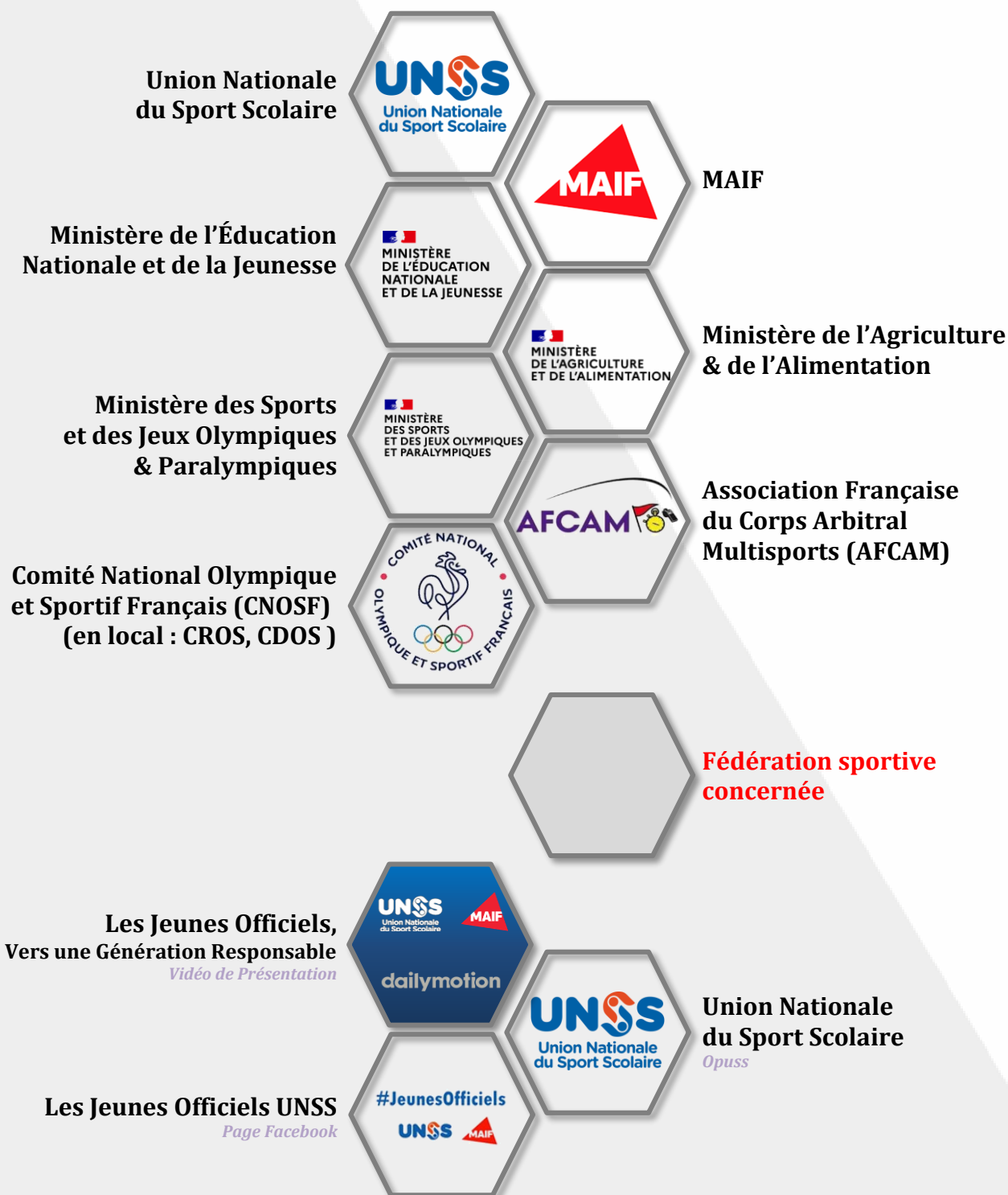
LES SEMAINES DE L'ENGAGEMENT

(fiche officielle)

Ils prennent connaissance de leurs droits et devoirs, découvrent le fonctionnement des instances lycéennes et la vie de l'établissement, rencontrent et échangent avec leurs représentants lycéens, etc. Les Semaines de l'Engagement précèdent la semaine de la démocratie scolaire.

8. BOÎTE À OUTILS

Le Jeune Officiel peut trouver des informations complémentaires en consultant les sites suivants (*liens hypertextes : cliquez sur les logos correspondants*) :



Dans cette boîte à outils, nous vous proposons également un recueil des différents liens que vous aurez rencontrés dans ce livret :

Le Guide de l'Éco-Délégué



S'engager au Lycée

Le Conseil de Vie Lycéenne



La Fédération des Maisons de Lycéens

Les Semaines de l'Engagement



Le Compte d'Engagement Citoyen

ANNEXE : JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS

Sans juge, arbitre, chronométrateur, starter, la rencontre ne peut exister.



Le rôle de l'UNSS dans les textes officiels



Le BO du 2 septembre 2010 est particulièrement explicite quant à l'importance de l'engagement de l'élève au sein de l'UNSS : *« L'engagement associatif et citoyen des élèves doit être reconnu. L'investissement dans l'association sportive est valorisé dans les livrets de compétences ou par une appréciation explicite sur le bulletin scolaire ».*

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS : *« La formation de 'Jeunes Officiels UNSS' est systématiquement encouragée. Elle donne lieu à la remise d'un diplôme dont les élèves peuvent se prévaloir auprès du milieu sportif associatif ou dans la recherche d'un stage et d'un premier emploi ».*



**BULLETIN OFFICIEL
DU 2 SEPTEMBRE 2010**



La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : *« La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées ».*

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : *« ... Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :*

- *La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques... dans le cadre de l'UNSS*
- *L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... ».*



NOTE DE SERVICE N°2014-073 DU 28 MAI 2014



Les textes officiels au niveau collège

Le Bulletin Officiel du 26 novembre 2015 (collège) au travers de la compétence générale n° 3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* » décline comme suit les compétences travaillées pour les trois cycles :

- **Cycle 2 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble. Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...). Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements ;*
- **Cycle 3 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements ; cycle 4 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités. Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.*



BULLETIN OFFICIEL DU 26 NOVEMBRE 2015



Les textes officiels au niveau lycée

Il est énoncé dans le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 (Programme d'EPS du Lycée Général et Technologique) et le BO spécial n° 5 du 11 avril 2019 (programme d'EPS des classes préparant au CAP et les classes préparant au baccalauréat professionnel) que « *l'implication des élèves dans le cadre de l'AS doit être valorisée dans les bulletins et le dossier d'orientation* ».



BULLETIN OFFICIEL DU 22 JANVIER 2019



Ces rôles sont construits dans le cadre de l'objectif général n° 3 « ***Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif*** » (Programme d'EPS du lycée général et technologique Annexe 1 du BOEN du 22 janvier 2019), de même que dans celui visant à « ***Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire*** » (le programme d'EPS pour le CAP et pour le baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 3-4-2019 publié au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019) et de l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) compétence générale n° 3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* ».



**BULLETIN OFFICIEL
DU 11 AVRIL 2019**



Le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 renvoie également aux valeurs portées par le programme Jeunes Officiels, au travers de la compétence méthodologique et sociale n° 2 visant à « *respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner...* ».